Accord agricole Maroc/UE: un éventuel vote négatif du PE affecterait les intérêts supérieurs des deux parties

Economie

Posté par: Administrateur
Publié le : 02-02-2012 22:43:04

Le conseil de gouvernement a affirmé, jeudi, qu'un éventuel vote négatif du Parlement européen sur le protocole d'accord agricole Maroc-Union européenne (UE) "affecterait les intérêts supérieurs des deux parties".

Réuni sous la présidence du chef de gouvernement, le conseil a estimé qu'un tel rejet de l'accord en plénière, après son adoption par le commission du PE chargée du commerce international, "livrerait un signal négatif" concernant l'horizon stratégique qui encadre le statut avancé du Maroc auprès de l'union, a indiqué M. Mustapha El Khalfi, ministre de la communication, porte-parole du gouvernement lors d'un point de presse.

Cette position a été exprimée à la lumière d'un exposé fait lors de cette réunion par le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch sur les relations Maroc-UE dans les deux secteurs stratégiques que sont l'agriculture et la pêche.

A cette occasion, a ajouté le ministre, l'accent a été mis sur le caractère stratégique des relations avec l'Union européenne et sur la nécessité de les raffermir et de les consolider aux niveaux juridique et parlementaire.

Peu avant la tenue du conseil, M. Akhannouch avait déclaré à la presse que le statut avancé "perdrait sa substance en l'absence d'accords sectoriels" à même de donner un nouvel élan à la coopération bilatérale.

Le partenariat avec l'UE se trouve, aujourd'hui, à un tournant décisif et pourrait se frayer un cheminement nouveau, a-t-il estimé, exprimant le souhait de voir le Parlement européen adopter ce protocole, après le vote positif de la commission chargée du commerce international qui l'a qualifié d'équilibré.
MAPF